



Véhicule neuf toujours en panne

Par **carine**, le **28/11/2012** à **22:16**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule neuf il y a 2 ans, et depuis il y a que des successions de problèmes au niveau du moteur.

Le garage a essayé de trouver des solutions au niveau des réparations mais en vain (le véhicule étant sous garantie je n'ai jamais rien payé).

J'ai envoyé un courrier RAR à la maison mère il y a 15j, suite à ce courrier en demandant le remboursement du véhicule ou son remplacement.

Le garage concessionnaire m'a fait une proposition de reprise de mon véhicule (il m'a clairement dit que les pannes ne seraient jamais solutionnées....)soit la côte de 7500€.

Avec ce montant il solderait le crédit qu'il me reste à payer, environ 3500€.

Ensuite il me propose un véhicule neuf de 16000€...et en faisant d'autres remises j'aurai le nouveau véhicule à 9000€.....

Je trouve cela inacceptable car au final je devrai payer 2 véhicules!!!

Qui peut me dire quels sont réellement mes recours???

Puis-je prétendre au remboursement intégral du véhicule???

On t-il le droit de me rembourser que la côte de la voiture?

Quelle est la marche à suivre pour obtenir gain de cause?

Je suis perdue, je ne connais pas totalement mes droits.

Merci de vos réponses

Cordialement